

4.6.14 Unité géographique d'analyse # 14 : Cap-Chat



Chute Hélène, Réserve faunique de Matane © Denis Bouffard

4.6.14.1 Caractéristiques propres au territoire

Deux bassins versants principaux sont présents dans l'UGA Cap-Chat, soit ceux des rivières Cap-Chat et Sainte-Anne. Cette vaste UGA chevauche les MRC de La Matanie et de La Haute-Gaspésie, ainsi qu'une petite partie de la MRC de La Matapédia. Elle inclut une partie du Parc national de la Gaspésie, de la ZEC de Cap-Chat et de la réserve faunique de Matane. On y trouve peu de terres privées, seulement 8,6 % du territoire.

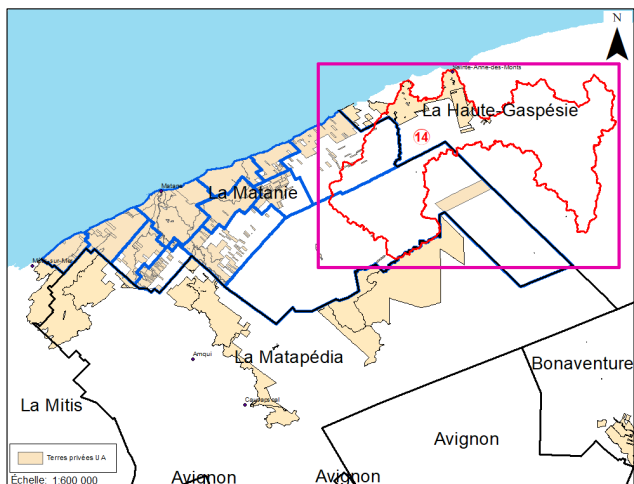


Figure 139 : Localisation de l'UGA # 14 : Cap-Chat

Superficie totale de l'UGA # 14 : Cap-Chat
1 577,24 km²

Terres privées
136,06 km² (8,6%)

Terres privées par MRC

La Matanie	La Matapédia	La Haute-Gaspésie
1,88 km ²	2,57 km ²	131,61 km ²

Figure 140 : Superficies de l'UGA # 14 : Cap-Chat

4.6.14.2 Utilisation du sol de tenure privée

La frontière entre les MRC de La Matanie et de La Matapédia n'épouse pas parfaitement les limites des terres privées (voir image ci-bas). Cette anomalie génère une partie des quelque 180 hectares de terres privées de la MRC de La Matanie inclus dans l'UGA Cap-Chat. Ailleurs en Matanie, certains lots isolés aux Méchins ont conservé leur tenure privée malgré la fermeture des paroisses marginales. Toutes les terres privées sont boisées.

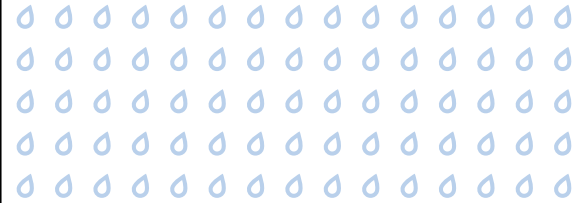
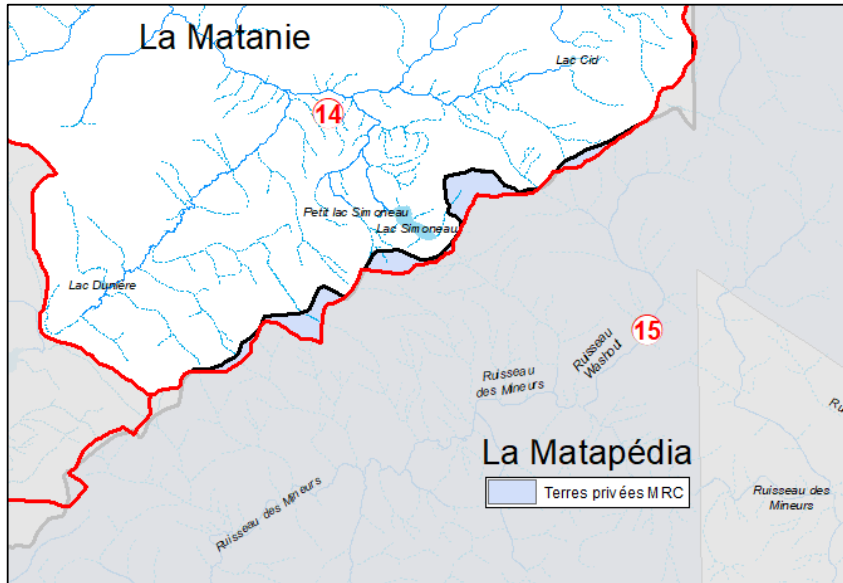


Figure 141 : Anomalie dans les limites des MRC de La Matapédia et de La Matanie

Les autres terres privées de l'UGA sont aussi essentiellement forestières, sauf pour les parties plus habitées de la municipalité de Cap-Chat et de la ville de Sainte-Anne-des-Monts qui présentent quelques terres cultivées, en friche et anthropisées.

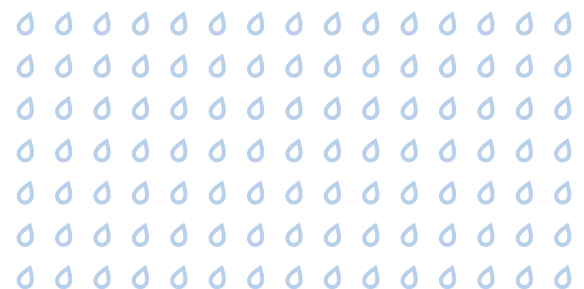
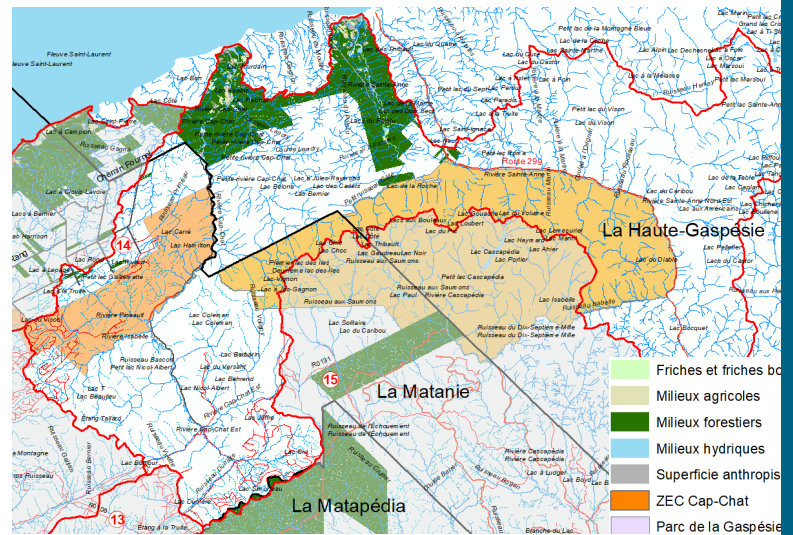
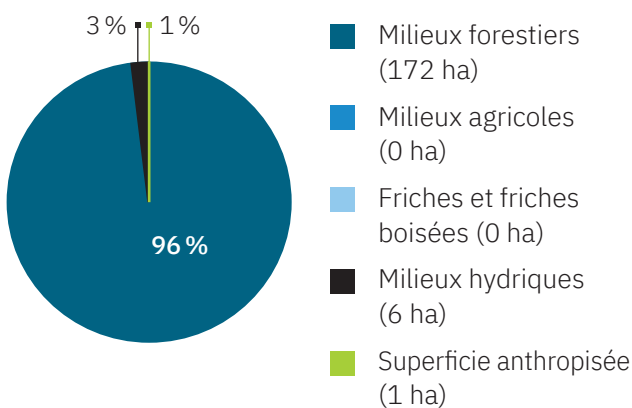


Figure 142 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA # 14 : Cap-Chat (données pour la MRC de La Matanie seulement)

4.6.14.3 Pressions

Les données de CIC ne couvrant pas du tout cette UGA, la MRC n'a pas été en mesure d'avoir un portrait des pressions exercées sur les milieux humides et hydriques du territoire.

L'exercice d'analyse du réseau routier a pu démontrer une densité de ponceaux de 0,36 ponceau/km linéaire de cours d'eau et une densité de chemins de 1,31 km/km², des chiffres en-dessous des moyennes du PRMHH au complet. La fermeture de chemins forestiers pour protéger l'habitat du caribou montagnard de la Gaspésie et la création d'une aire protégée pourraient éventuellement diminuer ces résultats. D'autre part, comme la plupart des chemins forestiers sont généralement peu utilisés, leur manque d'entretien pourrait avoir des répercussions sur l'environnement.

Tableau 104 : Données relatives au réseau routier de l'UGA #14 Cap-Chat

Longueur des routes pavées (km)	69,20
Longueur de routes non pavées (km)	102,75
Longueur des chemins forestiers (km)	1 891,18
Longueur totale du réseau routier (km)	2 063,14
Nombre de ponceaux (potentiel)	840

Source : Réseau routier – AqréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

4.6.14.4 Milieux hydriques

Les principales rivières du territoire sont des rivières à saumon. On retrouve la rivière Cap-Chat, la rivière Sainte-Anne et la Petite rivière Cap-Chat. Le lac Joffre, le lac Simoneau et le lac Sainte-Anne forment les principaux lacs.

Tableau 105 : Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA #14 : Cap-Chat

Longueur de cours d'eau permanents (km)	1 037,28
Longueur de cours d'eau intermittents (km)	1 327,65
Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha)	824,90
Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha)	573,75

4.6.14.5 Milieux humides

Dans la MRC de La Matanie, en territoire privé, les milieux humides de l'UGA Cap-Chat se composent de 14 ha de tourbières boisées minérotrophes et de 1 ha de tourbières ouvertes minérotrophes. Ces milieux y représentent 7,98% du territoire. Si l'on considère l'ensemble de l'UGA, la proportion de milieux humides diminue à 4,09%.

Tableau 106 : Milieux humides de l'UGA #14 : Cap-Chat

Type de milieu humide	Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha)
Eau peu profonde	0
Marécage arborescent	0
Marécage arbustif	0
Tourbière boisée ombrotrophe	0
Tourbière boisée minérotrophe	14
Tourbière ouverte ombrotrophe	0
Tourbière ouverte minérotrophe	1
Total	15

Terres privées (Matanie)*
7,98%

Terres privées et publiques
(incluant MRC limitrophes)
4,09%

Figure 143 : Pourcentage de milieux humides dans l'UGA #14 : Cap-Chat



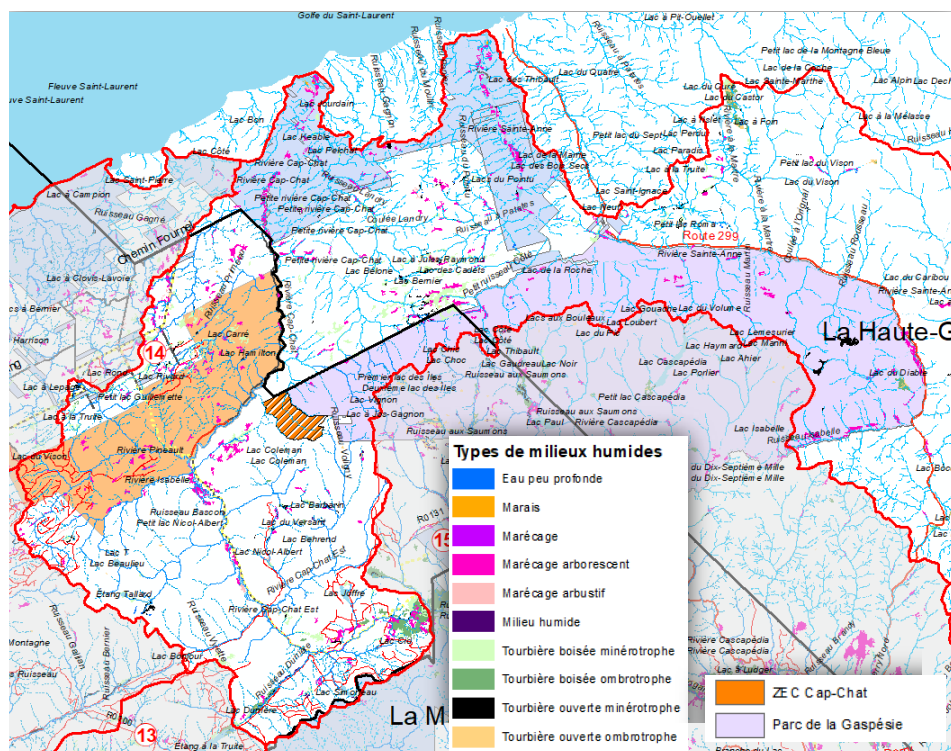


Figure 144 : Milieux humides de l'UGA #14: Cap-Chat (MELCC, 2019)

4.6.14.6 Milieu humain

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA Cap-Chat. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Une partie des périmètres urbains de :
 - Cap-Chat (population 2 341)
 - Sainte-Anne-des-Monts (population 6 309)
- › Systèmes de distribution d'eau potable :
 - Sainte-Anne-des-Monts :
 - **Nombre de personnes desservies** : 5 715. **Système d'approvisionnement** : poste de chloration. **Catégorie d'installation de production** : souterraine. **Type d'approvisionnement** : puits tubulaire.
 - Cap-Chat :
 - **Nombre de personnes desservies** : 2 700. **Système d'approvisionnement** : sans traitement. **Catégorie d'installation de production** : souterraine. **Type d'approvisionnement** : puits tubulaire.
- › Aires de protection des sources d'eau potable :
 - Ville de Sainte-Anne-des-Monts
 - Ville de Cap-Chat
- › Sites de rejet des eaux usées (secteur municipal) :
 - 1 émissaire municipal non traité (embouchure),
 - 2 émissaires municipaux non traités (littoral),
 - 4 émissaires municipaux non traités
- › Réseau d'aqueduc et d'égout de la ville de Cap-Chat
- › Parc national de la Gaspésie
- › Auberge de montagne des Chic-Chocs
- › Sentier International des Appalaches
- › Camping rustique du Sentier International des Appalaches
- › Rampe de mise à l'eau au lac à la Truite
- › Pêche sportive au saumon : rivière-Cap-Chat et rivière Sainte-Anne
- › 53 fosses à saumon (rivière Cap-Chat)

- › Versant sud du Mont-Matawees (zone forestière et récréative)
- › Postes de transport d'énergie :
 - Poste de Cap-Chat
 - Poste de la Rivière-Sainte-Anne
- › Territoires fauniques structurés :
 - Zec Cap-Chat
 - Zec de la Rivière-Cap-Chat
 - Réserve faunique de la rivière Sainte-Anne
 - Réserve faunique de Matane
- › Camping du Mont-Albert (SÉPAQ)
- › Gîte du Mont-Albert (SÉPAQ)
- › Village Grande Nature Chic-Chocs Station touristique
- › Sentiers VHR :
 - Sentier de motoneige (longueur 96,40 km)
 - Sentier de quad (longueur 192,38 km)
- › Ligne de transport d'énergie (longueur 79,31 km)
- › Nombre de terrains contaminés :
 - Milieu récepteur affecté « sol » : 2
- › 1 sablière
- › Stations d'échantillonnage pour le suivi de l'indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) :
 - Rivière Cap-Chat : IQBP médian jugé « bon »
 - Rivière Sainte-Anne : IQBP médian jugé « bon »

4.6.14.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a produit le recensement des caractéristiques naturelles de l'UGA ainsi que des principaux éléments de risque (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Principaux cours d'eau et lacs :
 - Rivière Cap-Chat
 - Rivière Sainte-Anne
 - Lac Joffre
 - Lac Simoneau
 - Petite rivière Cap-Chat
 - Lac Sainte-Anne
- › Espèce floristique menacée :
 - Arnica de Griscom
- › Espèce faunique menacée :
 - Caribou des bois, écotype montagnard, pop. de la Gaspésie
- › Espèces fauniques vulnérables :
 - Grive de Bicknell
 - Arlequin plongeur, pop. de l'Est
 - Aigle royal
 - Garrot d'Islande, pop. de l'Est
- › Réserve écologique Fernald
- › Corridor routier panoramique (territoire non organisé Rivière-Bonjour)
- › Espèces fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables :
 - Omble chevalier oquassa (lac Côté)
 - Anguille d'Amérique (rivière Cap-Chat et rivière Pineault)
- › Aire de concentration d'oiseaux aquatiques de l'Anse de Cap-Chat
- › Habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable : Caribou, population de la Gaspésie
- › Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable : Mont-Fortin, Mont-Logan, Serpentine-du-Mont-Albert et Premier-Lac-des-Îles
- › 1 écosystème forestier exceptionnel (Forêt ancienne du lac Marsoui) et 2 projets d'écosystèmes forestiers exceptionnels (rivière Cap-Chat et massif des Quatre Lacs)
- › 4 refuges biologiques et 12 projets de refuges biologiques exclus de la production forestière
- › Réserve de biodiversité projetée de Cap-Chat
- › Protection des rivières à saumon (bande riveraine de 60 mètres) (rivière Cap-Chat)
- › 10 vasières

- › Aire de confinement du cerf de Virginie de la rivière Cap-Chat
- › Sites fauniques d'intérêt :
 - Lacs à omble de fontaine en allopatrie :
 - Lac Simoneau
 - Étang à la Truite
 - Lac d'exception omble de fontaine :
 - Lac Joffre
 - Lac à touladi vulnérable :
 - Lac Matane
- › Secteur à risque d'inondation en eau libre (zones de grand courant 0-20 ans) :
 - Rivière Sainte-Anne
- › Secteur à risque d'inondation en eau libre (zones de faible courant 20-100 ans) :
 - Rivière Sainte-Anne
- › Chute Hélène
- › 5 chutes sur le ruisseau Beaulieu

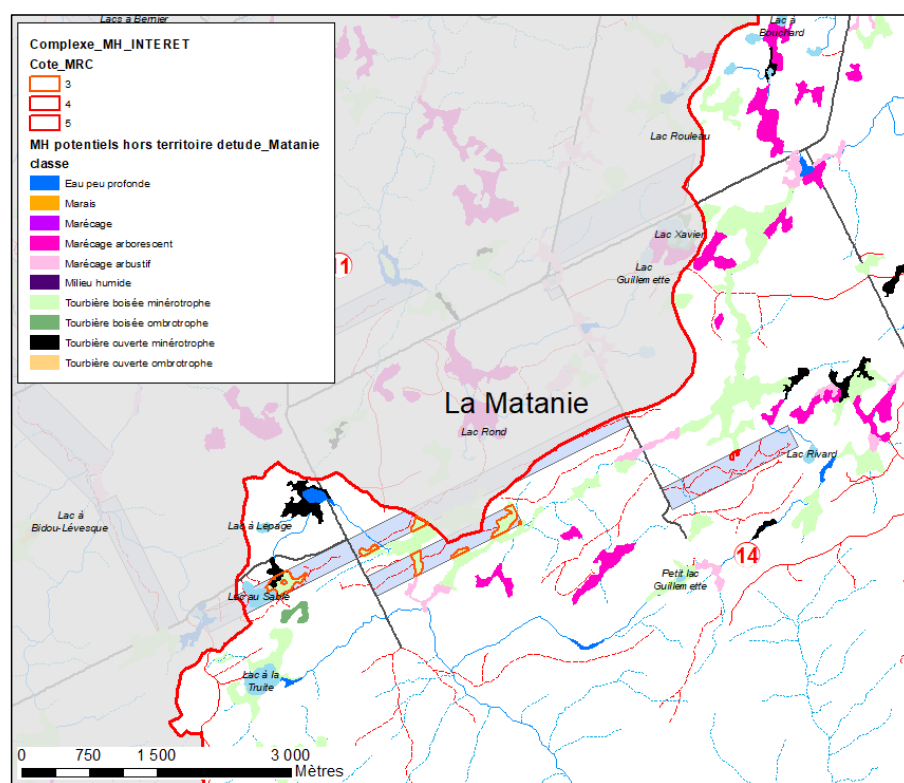
4.6.14.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Puisque la superficie de terres privées en Matanie dans l'unité d'analyse Cap-Chat est minime (1,88 km²), on n'y retrouve seulement 15 ha de milieux humides (selon MELCC, 2019). Nous les avons tous identifiés comme milieux humides d'intérêt pour la conservation.

Les milieux d'intérêt sont localisés sur de petits lots privés dans l'ancienne municipalité fermée de Saint-Paulin-Dalibaire. On retrouve notamment une tourbière boisée minérotrophe aux abords du lac au Sable, sur le Petit-9^e rang.

Tableau 107 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #14 : Cap-Chat

Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL)	Moyen de conservation retenu	Superficie (ha)
1	Absence d'intention	0,00
2		
3	Utilisation durable	15,03
4	Protection	0,35
5		
Total des MH d'intérêt		15,38 (100 %*)



*Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

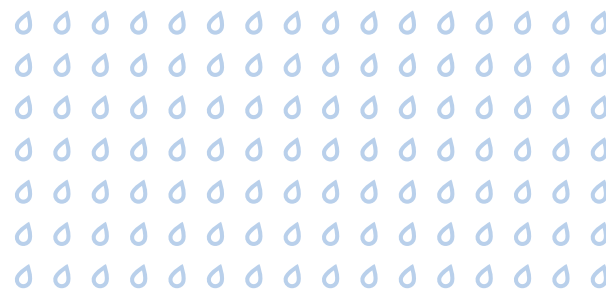


Figure 145 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #14 : Cap-Chat

4.6.14.9 Analyse FFOM

Tableau 108 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #14 : Rivière Cap-Chat

	Forces	Opportunités
Positif	<ul style="list-style-type: none"> › Beaucoup de territoire public › IQBP médian « bon » (rivières Cap-Chat et Sainte-Anne) › Parc de la Gaspésie (conservation) › Refuges biologiques › Réserve écologique › Forte présence de milieux forestiers › Territoires fauniques structurés (ZEC de Cap-Chat, ZEC de la rivière Cap-Chat, réserve faunique de la rivière Sainte-Anne) 	<ul style="list-style-type: none"> › Réserve de territoire aux fins d'aire protégée dans les monts Chic-Chocs › Plan de rétablissement du caribou forestier (fermeture de chemins forestiers) › Développement du réseau d'aires protégées › Sensibilisation auprès des propriétaires riverains › Collaboration inter-MRC › Protection du saumon de l'Atlantique (espèce parapluie) › Mobilisation des environnementalistes et du public pour la protection des monts Chic-Chocs
Négatif	Faiblesses	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> › Émissaires municipaux non traités rejetés dans le fleuve Saint-Laurent (Cap-Chat) › Club de golf Le Gaspésien (Sainte-Anne-des-Monts) › Aéroport de Sainte-Anne-des-Monts (pollution de l'eau) › Absence de données sur les phénomènes d'aggradation et d'avulsion en montagnes dans un contexte de changements climatiques (fortes précipitations dans un court laps de temps) 	<ul style="list-style-type: none"> › Dans un contexte de changements climatiques, aggravation des risques fluviaux (ex. débordements de la rivière Sainte-Anne) › Dans un contexte de changements climatiques, aggravation des risques côtiers › Développement éolien › Déclin du caribou des bois, écotype montagnard › Espèces à statuts particuliers



4.6.14.10 Enjeux de conservation

De tenure publique, la quasi-totalité de l'UGA Cap-Chat en Matanie est à l'extérieur du territoire d'application du PRMHH. Les seuls enjeux de conservation concernent la collaboration et le partage d'informations entre les différentes MRC qui touchent l'UGA et, dans une mesure limitée, la protection du saumon de l'Atlantique de la rivière Cap-Chat. Pour les quelques chalets en Matanie, une attention particulière sera portée à la garde d'animaux et au bon fonctionnement des installations septiques (absence de rejets d'eaux usées).

4.6.14.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH

Tableau 109 : Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA #14 : Rivière Cap-Chat

Enjeu 1	Protection du saumon de l'Atlantique et de son habitat
Orientation	Améliorer l'état général des milieux aquatiques
Secteurs visés	Habitat du saumon (rivière Cap-Chat)
Objectifs	Identifier et remédier à la contamination d'origine organique de l'eau par les villégiateurs
Indicateurs de suivi	Proportion d'installations septiques polluantes ou susceptibles de polluer

